



Genève, le 3 février 2012

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint
du département de l'intérieur et de la mobilité et
des Transports publics genevois**

**Point hebdomadaire sur le fonctionnement du réseau
et nouvelles mesures d'amélioration**

Malgré les conditions météo difficile cette semaine, le réseau TPG a plutôt bien fonctionné, à deux exceptions près. D'une part, l'heure de pointe du soir, en particulier le vendredi, reste problématique. La surcharge de trafic et les ralentissements au centre-ville ont un impact sur les lignes urbaines qui souvent partagent la chaussée avec le trafic individuel motorisé. D'autre part, la ligne 12 a été fortement perturbée mardi 31 janvier l'après-midi en raison d'une série d'incidents sans lien les uns avec les autres. Pour le reste, la régulation du trafic et de la signalisation sur la ligne 14 continue à s'améliorer et les contrôles de police qui se poursuivent régulièrement, notamment près de Bel-Air, produisent leurs effets, même sans amendes.

La journée de mardi 31 janvier a été particulière avec des chutes de neige ininterrompues entre 4h00 et 17h00. De 4h00 à 7h00, le réseau a bien fonctionné, avec un léger retard mais des intervalles respectés ; quelques perturbations assez vite résorbées sur les lignes de campagne K, L, F, V. De 7h00 à 10h00, la circulation a été plus difficile avec des retards plus conséquents, les intervalles étant toujours respectés en redistribuant sur le sens opposé (quelques rebroussements sur toutes les lignes urbaines). De 10h00 à 12h00 la situation s'est améliorée et nos véhicules ont circulé avec un léger retard, les intervalles étant toujours respectés. A 12h23, sur la ligne 12, un chasse-corps d'un tram est tombé à l'arrêt Molard et a bloqué la ligne durant 22 minutes. A 12h55, toujours sur la ligne 12, un accident entre un tram et une dame qui traversait la rue de la Corratierie a nécessité l'intervention d'une ambulance et le détournement de la ligne 12 par place Bel-Air et le boulevard Georges-Favon pendant 90 minutes. A 13h30, toujours sur la ligne 12, un wattman sur le parcours de détournement s'est engagé par erreur dans la rue du Stand sur la ligne 14. Il a dû faire une marche arrière sur la place Bel-Air et a bloqué la ligne 14 durant 11 minutes. A 13h55, un autre tram commettait la même erreur de parcours. A 14h12, sur la ligne 12, un tram a déraillé dans la boucle de Moillesulaz. La régulation de la ligne 12 s'en est trouvée fortement perturbée jusque vers 17h00, mais a pu heureusement être régularisée avant l'heure de pointe du soir.

Dans le cadre des mesures visant à l'amélioration de la circulation du tram 14, la direction générale de la mobilité a mis en service une régulation adaptative des feux entre Coutance et les Ponts-de-l'Île le 31 janvier. Cette régulation adaptative, grâce à un signal envoyé par le

tram à son arrivée à Coutance, permet de prioriser le tram à la descente et lui éviter ainsi de s'arrêter entre les arrêts de Coutance et Bel-Air.

Toujours afin de favoriser la progression de la ligne 14, il sera interdit pour le trafic individuel de tourner à droite dans la rue du Stand depuis la rue de l'Arquebuse dès la mi-février. Cette mesure vise à limiter le trafic de transit dans ce périmètre qui prêterite chaque jour grandement la progression du tram sur la rue du Stand en direction de la Jonction, plus particulièrement à l'heure de pointe du soir. Cette disposition sera accompagnée de mesures de signalisation et d'information.

Enfin, comme annoncé le 27 janvier, les feux mis en place au débouché de la rue de la Puiserande sur la rue des Deux-Ponts seront mis en service le 7 février prochain à 14h.

La cellule d'accompagnement¹ qui suit depuis le 11 décembre 2011 l'introduction des nouveautés du réseau TPG 2012 se réunit chaque semaine pour identifier les problèmes sur le réseau, étudier et mettre en œuvre les mesures adéquates pour y remédier et en vérifier les effets. Une communication aux médias a lieu à l'issue de chacune de ces réunions.

Pour tout complément d'information :

- *M. Philippe Anhorn, responsable de la communication et des affaires publiques, TPG, ☎ 022 308 34 11 ou 079 212 83 89.*
- *M. Yann Gerdil-Margueron, responsable de l'information et de la communication, DGM, DIM, ☎ 022 546 78 49 ou 076 383 59 44.*

¹ Composition : Transports publics genevois, département de l'intérieur et de la mobilité, direction générale de la mobilité, office du génie civil, Ville de Genève, police cantonale.